

Le Règlement du Prix Foam-U.

Mise à jour : 10 janvier 2017

ARTICLE 1 : LE CONCOURS

L'association Foam-Utilisateurs (FU) organise un concours biennuel comportant deux catégories « Thèse de Doctorat » et « Thèse de Master » destinées à permettre la mise en avant des travaux de thèse de Doctorat et de Master dédiés à la simulation numérique. Ce concours est ouvert à tous les docteurs et les participants à un stage de Master dont les thèses ont nécessité la mise en œuvre du logiciel libre OpenFOAM® ou un des logiciels non-commerciaux qui en sont directement dérivés.

ARTICLE 2 : LES PARTICIPANTS

Pour la catégorie « Thèse de Doctorat », le concours est ouvert à tout docteur, en fonction de sa spécialité, ayant soutenu et publié sa thèse, avant la date de clôture des inscriptions, dans une école doctorale française. Pour la catégorie « Thèse de Master », concours est ouvert à tout candidat ayant obtenu un niveau Bac+5 (Master, Diplôme d'Ingénieur) dans un établissement d'établissement supérieur français.

La thèse doit être accessible à tout public dans son intégralité et ne peut être soumise à un contrat de non-divulgence, de non-communication, de secret ou de confidentialité.

Les participants autorisent l'association FU à utiliser leur nom et prénom, ainsi que le sujet de leur thèse, sur quelque support que ce soit, sans limitation de durée, sans restriction ni réserve autre que celle prévue au paragraphe suivant, et sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou avantage quelconque.

Conformément aux dispositions des articles 38 à 43 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant et peuvent demander que leurs coordonnées soient radiées et ne soient plus communiquées à des tiers.

La participation au concours vaut acceptation du règlement.

ARTICLE 3 : LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

Pour concourir au Prix Foam-U, chaque candidat doit s'inscrire sur le site de l'association et suivre la procédure qui y est indiquée.

L'inscription consiste notamment en la transmission, par voie électronique, d'un CV, d'un résumé de la thèse, de la thèse dans sa version intégrale et d'une copie signée du rapport de soutenance (dans le cas d'un thèse de doctorat). Ces documents ou un lien permettant leur téléchargement doivent être envoyés, par courriel, à l'adresse email : prixdethese@foam-u.fr

Le non-respect de la procédure d'inscription aura pour conséquence l'absence d'examen du dossier.

ARTICLE 4 : LE JURY

Le Président de l'association détermine, en accord avec le bureau et le conseil d'administration, la composition du jury. Ses membres sont des universitaires ou des professionnels, dont les compétences sont reconnues dans le domaine concerné (simulation numérique).

ARTICLE 5 : LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Chaque membre du jury concerné examine l'ensemble des dossiers déposés, à la condition qu'ils comprennent l'ensemble des pièces requises. Le jury décide des résultats définitifs et désigne les deux lauréats.

ARTICLE 6 : LES THESES LAUREATES

L'auteur primé s'engage à mettre à la disposition du public et en accès libre le manuscrit de sa thèse sur la plate-forme HAL (<https://hal.archives-ouvertes.fr>) ou sur le site de l'association Foam-Utiliateurs.

Le lauréat de la catégorie « Thèse de Doctorat » se verra remettre un chèque de 500 € et sera invité à intervenir aux journées des utilisateurs OpenFOAM® organisées par l'association une participation (complète ou partielle en fonction de la distance) à ses frais de déplacement lui sera proposée. Le lauréat de la catégorie « Thèse de Master » se verra remettre un chèque de 250 €.